

(fenêtr es) (sur .N ièvr e)

BULLETIN DE LA SECTION NIEVRE DU SNUIPP-FSU

EDITO

Christophe Balle

La circulaire de rentrée invite à « fédérer les efforts » et note que « chacun doit se sentir engagé et responsable ». Une fois de plus, le ministère compte sur la bonne volonté des enseignants !

Les ministres passent, certaines réalités perdurent. La formation continue des enseignants du premier degré demeure indigente. A titre d'exemple, aucun temps institutionnel n'a été dégagé pour s'appropriier et débattre du projet de nouveaux programmes pour l'école élémentaire.

Pourtant, années après années, de nouvelles matières d'enseignement sont introduites dans les programmes : langues vivantes, développement durable, informatique, enseignement moral et civique... De même, le « refondation » a mis en œuvre de nouveaux dispositifs, de nouveaux programmes. Enfin, la recherche a permis de faire évoluer les conceptions éducatives.

Comment peut-on accompagner ces évolutions sans formation continue ? Oui, enseigner est un métier qui s'apprend tout au long de la carrière. Et le dispositif M@gistère, bien chaotique, ne saurait se substituer à une formation en présentiel, sur le temps de classe.

Le succès de la première Université de printemps du SNUipp-FSU 58 et la qualité des interventions ont démontré, si besoin était, la nécessité de ces moments partagés de réflexion sur notre métier. Plus que jamais, le SNUipp-FSU demande que les enseignants soient accompagnés par une formation continue effective et bénéficient du temps nécessaire pour travailler en équipe.

N°215
Mai-juin 2015

<http://58.snuipp.fr>

Tél. : 03 86 36 94 46
Courriel : snu58@snuipp.fr

Sommaire : P.2 : carrière : mouvement, exeat, temps partiels
P.3 : actu : consultation programmes, indemnités REP, tutorat EVS
P.4 : métier : Université de printemps du SNUipp-FSU 58

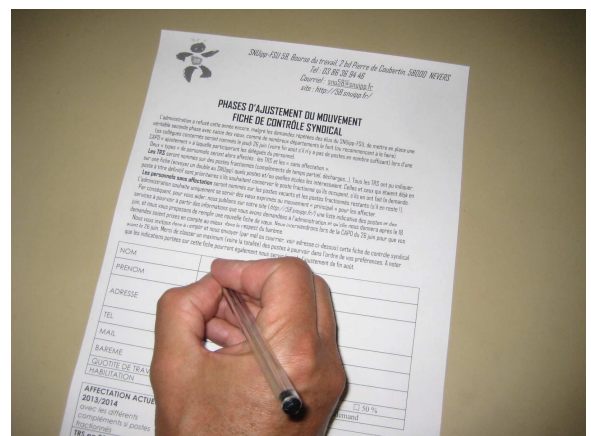
Dispensé de timbrage

NEVERS CDIS

Déposé le 12/06/2015



AJUSTEMENT DU MOUVEMENT : POSTULEZ AVEC LE SNUIPP !



Pour un syndicalisme combatif!

SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

FSU

BRÈVES

Le nombre du mois :

36

Comme le nombre de collègues de la Nièvre promus à la hors classe à la rentrée prochaine. Un progrès (34 l'an dernier, 21 en 2013, 13 en 2012), du à la hausse du ratio porté à 4,5 % des promouvables cette année. Mais encore bien insuffisant par rapport aux 7 % dans le second degré... Le dernier promu cette année possède un barème de 41 points, et les personnels au même barème sont départagés à l'ABS. Nous contacter pour savoir si vous êtes promus.

Temps partiels : une si longue attente...

85 demandes de temps partiel ont été déposées, 49 de droit toutes bien entendu acceptées, et 36 sur autorisation. Concernant ces dernières, le DASEN n'a toujours pas pris de décisions, ce qui ne manque pas de poser des problèmes aux collègues qui doivent d'ores et déjà s'organiser. "Je ferai un effort" a-t-il concédé, laissant entendre qu'il accordera quelques demandes sur autorisation en fonction de la situation personnelle des collègues. Trois demandes de 80 % ont été déposées, refusées pour le moment. La secrétaire générale s'est dite ouverte à la discussion après avoir entendu les arguments des représentants du personnel. Par ailleurs, 21 demandes de disponibilité ont été accordées, 11 de droit et 10 sur autorisation. 3 ont été refusées. Enfin, il est confirmé que les demandes de détachement dans le second degré ont malheureusement été toutes refusées.



AJUSTEMENT DU MOUVEMENT LE 25 JUIN : POSTULEZ AVEC LE SNUIPP-FSU 58

Pour les TRS et les personnels sans poste, l'ajustement du mouvement a lieu jeudi 25 juin.

L'administration a refusé cette année encore, malgré les demandes répétées des élus du SNUipp-FSU, de mettre en place une véritable seconde phase avec saisie des vœux.

Les collègues concernés sont nommés le jeudi 25 juin (voire fin août s'il n'y a pas de postes en nombre suffisant) lors d'une CAPD « ajustement » auquel participeront vos délégués du personnel.

Deux « types » de personnels seront alors affectés : les TS et les « sans affectation ».

Les TS seront nommés sur des postes fractionnés (compléments de temps partiel, décharges...). Tous les TS ont pu indiquer sur une fiche quels postes et/ou quelles écoles les intéressaient. Celles et ceux qui étaient déjà en poste à titre définitif sont prioritaires s'ils souhaitent conserver le poste fractionné qu'ils occupent, s'ils en ont fait la demande, et si leurs services ne sont pas « réquisitionnés » pour les stagiaires.

Les 56 personnels sans affectation seront nommés sur les postes vacants et les postes fractionnés restants (s'il en reste !), attribués prioritairement aux TS. L'administration souhaite uniquement se servir des vœux exprimés au mouvement « principal » pour les affecter.

Par conséquent, pour vous aider, nous publierons sur nos sites **une liste indicative des postes et des services à pourvoir** à partir des informations que nous avons demandées à l'administration, et nous vous proposerons de **remplir une nouvelle fiche de vœux**.

Nous interviendrons lors de la CAPD du 25 juin pour que vos demandes soient prises en compte au mieux, dans le respect du barème. A noter que les indications portées sur cette fiche pourront également nous servir lors de l'ajustement de fin août.

LES PREMIERS POSTES VACANTS

Vous trouverez ci-dessous une première liste de postes vacants à l'issue du mouvement. Celle-ci sera « enrichie » d'autres postes (exeat, congés parentaux, disponibilités...) d'ici le 25 juin.

A noter également que certains postes (psy scolaire, maîtres G...) ne seront pas attribués.

La première liste : adjoint élémentaire application Blaise-Pascal Nevers (2 postes), direction école maternelle les clairs bassins La Charité-sur-Loire (5 classes), direction école primaire de Rouy (3 classes), direction école maternelle d'Urzy (2 classes), directions Annay, Cuncy-les-Varzy, Dun-sur-Grandry, Sardy-les-Epiry, Villapourçon (1 classe), CLIS Clamecy Claude-Tillier (2 postes), CLIS La Charité les remparts, CLIS Nevers Albert-Camus B, SEGPA Varennes-Vauzelles, ULIS Decize, psy Moulins-Engilbert, poste G Imphy, poste G Clamecy, TRB Corvol, TRFC Clamecy ferme blanche, TRB Saint-Père, TRB Tannay, TRB Lurcy-le-Bourg, adjoint école F. Nohain de Cosne, adjoint école les saules à Coulanges-les-Nevers, adjoint maternelle Moulins-Engilbert.

EXEAT : PEU DE MOUVEMENTS À ATTENDRE

Lors de la CAPD du 5 juin, le DASEN a concédé qu'il accorderait peu d'exeat cette année. Une situation qui a malheureusement tendance à perdurer...

47 collègues « nivernais » ont demandé à quitter le département. Si deux "situations exceptionnelles" ont obtenu leur mutation, il n'en sera sans doute pas de même pour les autres. Nous avons demandé au DASEN qu'il accorde au moins un exeat à tous les candidats en situation de rapprochement de conjoint. Mais celui-ci dit n'avoir aucune marge, compte tenu du nombre important de départs enregistrés lors des permutations et du peu d'arrivées. Une situation « déséquilibrée » qu'il entend corriger à l'occasion de cette phase manuelle. De plus, notre département a reçu seulement deux demandes d'ineat, toutes les deux acceptées. Conséquence, il n'a accordé pour le moment que trois exeat de collègues à fort barème et en disponibilité (pour le Finistère, l'Aveyron, la Lozère et l'Ariège) et "hésite" à en accorder deux autres pour la Saône-et-Loire. Peut mieux faire...



CONSULTATION Programmes

CONSULTATION PROGRAMMES : C'EST DÉJÀ FINI !

Du 11 mai au 11 juin, le ministère a consulté « des » enseignants sur le projet de nouveaux programmes des cycles 2 et 3. Et vous, avez-vous eu le temps d'y participer ?

Pour participer à cette consultation, vous deviez tout d'abord télécharger les projets de programmes de plus de 40 pages pour chaque cycle qui comptent aussi plus de 20 pages d'annexes et des liens hypertextes. Il fallait également prendre le temps de les lire et de vous les approprier. Enfin, vous deviez répondre à un questionnaire en ligne de 73 questions à choix multiples et 31 questions ouvertes d'expression libre. Et tout cela... sans bénéficier de temps dégagé permettant la réflexion professionnelle en équipe !

A une période de l'année où les collègues ne savent déjà plus où donner de la tête, il est regrettable que le ministère ne nous ait pas donné les moyens d'organiser une consultation de qualité comme le SNUipp-FSU lui avait demandé. Par ailleurs, lors de la CAPD du 5 juin, les élus du SNUipp-FSU 58 ont demandé au DASEN quelle formation spécifique était prévue pour la mise en œuvre des nouveaux programmes de maternelle et d'élémentaire. Il nous a été répondu que des formations devraient avoir lieu à la rentrée prochaine « in situ » en maternelle, et en animation pédagogique en élémentaire. Suffisant pour se les approprier et les mettre en œuvre ?

LES NOUVELLES INDEMNITÉS REP

Le décret instituant de nouvelles indemnités pour les personnels exerçant en éducation prioritaire a été validé lors du Comité technique ministériel réuni le 28 mai. Les nouveaux taux entreront en vigueur à la rentrée 2015.

L'indemnité sera désormais portée à 1 734 euros par an, soit 144,5 euros par mois. Elle est versée à tous les enseignants des écoles classées en REP au prorata du temps de service effectué dans ces écoles. Ce sera le cas pour les remplaçants et les personnels RASED.

Le décret prévoit aussi une clause de sauvegarde de trois ans pour les personnels nommés à titre provisoire ou définitif l'année 2014-2015 travaillant dans des écoles qui sortent d'éducation prioritaire. Ils conserveront l'indemnité ZEP pendant trois ans s'ils restent dans la même école (1 155,60 € par an). Dans la Nièvre, les écoles de 5 secteurs de collèges sont concernées : Moulins-Engilbert, Lormes, Imphy, Montsauche et Fourchambault. Enfin, les majorations de l'indemnité pour la direction sont aussi maintenues pour la même durée (20% en RRS).

PROFESSEUR ECOLES CN I REP II - 3e - 2014	
INDICENT	2117,54
INDI 1	43,52
INDI 2	304,76
INDI 3	91,38
INDI 4	50,11
INDI 5	21,11
INDI 6	10,56
INDI 7	5,28
INDI 8	2,64
INDI 9	1,32
INDI 10	0,66
INDI 11	0,33
INDI 12	0,17
INDI 13	0,08
INDI 14	0,04
INDI 15	0,02
INDI 16	0,01
INDI 17	0,01
INDI 18	0,01
INDI 19	0,01
INDI 20	0,01
INDI 21	0,01
INDI 22	0,01
INDI 23	0,01
INDI 24	0,01
INDI 25	0,01
INDI 26	0,01
INDI 27	0,01
INDI 28	0,01
INDI 29	0,01
INDI 30	0,01
INDI 31	0,01
INDI 32	0,01
INDI 33	0,01
INDI 34	0,01
INDI 35	0,01
INDI 36	0,01
INDI 37	0,01
INDI 38	0,01
INDI 39	0,01
INDI 40	0,01
INDI 41	0,01
INDI 42	0,01
INDI 43	0,01
INDI 44	0,01
INDI 45	0,01
INDI 46	0,01
INDI 47	0,01
INDI 48	0,01
INDI 49	0,01
INDI 50	0,01
INDI 51	0,01
INDI 52	0,01
INDI 53	0,01
INDI 54	0,01
INDI 55	0,01
INDI 56	0,01
INDI 57	0,01
INDI 58	0,01
INDI 59	0,01
INDI 60	0,01
INDI 61	0,01
INDI 62	0,01
INDI 63	0,01
INDI 64	0,01
INDI 65	0,01
INDI 66	0,01
INDI 67	0,01
INDI 68	0,01
INDI 69	0,01
INDI 70	0,01
INDI 71	0,01
INDI 72	0,01
INDI 73	0,01
INDI 74	0,01
INDI 75	0,01
INDI 76	0,01
INDI 77	0,01
INDI 78	0,01
INDI 79	0,01
INDI 80	0,01
INDI 81	0,01
INDI 82	0,01
INDI 83	0,01
INDI 84	0,01
INDI 85	0,01
INDI 86	0,01
INDI 87	0,01
INDI 88	0,01
INDI 89	0,01
INDI 90	0,01
INDI 91	0,01
INDI 92	0,01
INDI 93	0,01
INDI 94	0,01
INDI 95	0,01
INDI 96	0,01
INDI 97	0,01
INDI 98	0,01
INDI 99	0,01
INDI 100	0,01



SOIS TUTEUR ET TAIS-TOI...

En avril dernier, nous avons alerté le DASEN à propos d'un courrier du Recteur dans lequel il était demandé aux directrices et directeurs dont l'école bénéficie d'un employé « vie scolaire » affecté sur une mission d'aide administrative d'assurer à ces personnels une formation de « 8 heures de tutorat sur poste de travail »

Nous demandions dans ce courrier que la qualité de tuteur pour les directeurs soit clarifiée et ne puisse plus porter à confusion, et que le caractère non obligatoire de ces tâches soit clairement signifié aux directeurs non tuteurs.

Selon le DASEN, il ne s'agissait que d'une déclaration conjointe du directeur et de l'AVS certifiant qu'un accompagnement à la prise de fonction avait été effectué. Soit une "formation" à moindre frais... Concernant le tutorat, alors que nous rappelions lors de la CAPD du 5 juin qu'il n'y avait pas d'obligation, il nous a été répondu que c'était "la moindre des choses" que les directeurs soient tuteurs et que dans le cas contraire, ils n'auraient pas d'EVS !

BRÈVES

Circulaire de rentrée : des intentions généreuses...

La circulaire de rentrée 2015 est parue au BO. Une circulaire très dense qui décline les priorités ministérielles pour la rentrée en trois axes : construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite, garantir l'égalité et développer la citoyenneté, former et accompagner les équipes éducatives et enseignantes pour la réussite des élèves.

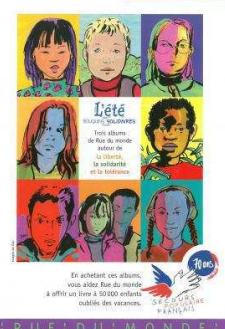
Tout cela est décliné dans un texte-catalogue de vœux, renvoyant à de nombreux liens hypertextes.

Au-delà d'intentions généreuses, la circulaire empile des nouveautés intéressantes et d'autres peu abouties ou peu claires comme les nouveaux programmes d'EMC, les parcours artistiques ou citoyens. Pour toutes ces nouveautés, l'accompagnement et la formation continue restent les grands absents, pourtant indispensables pour aider le travail des enseignants.

L'été des bouquins solidaires

Les éditions Rue du monde et le Secours populaire organisent l'opération « l'été des bouquins solidaires » destinée à offrir un ouvrage de littérature jeunesse à 50 000 enfants oubliés des vacances.

Le principe de l'opération est simple : trois albums de littérature jeunesse créés par l'éditeur, qui disent la liberté, la solidarité et la tolérance, sont proposés partout en France dans les librairies partenaires. La vente de ces ouvrages permettra de financer une partie de l'impression d'un livre illustré original, « petit opus chargé d'espoir et qui encourage les enfants à rêver un monde fraternel » précise Alain Serres, le directeur de Rue du monde. Fin août, cet album sera offert aux 50 000 enfants que le Secours populaire entend réunir sous la tour Eiffel pour une journée festive de spectacles, de danses et de jeux.



ENTENDU

ILS ONT DIT...

« La formation continue, c'est le gros manque de l'Education Nationale, tandis que les nouveaux enseignements demandent toujours plus de réactivité de la part des enseignants ».

Sébastien Sühr,
secrétaire général du
SNUipp-FSU.

« Il n'y a pas grand-chose qui respecte le rythme de l'enfant de maternelle dans les nouveaux rythmes scolaires ».

Nadine Massonnière.

« Il faut passer d'un enseignement de la géographie à une éducation géographique ».

Pascal Clerc

« Ce n'est pas parce qu'un enfant sait lire et écrire des nombres qu'il comprend la lecture et l'écriture des nombres ».

Rémi Brissiaud

« Apprendre l'histoire pour apprendre les dates, oubliez ! Par contre, si l'événement ou le personnage historique ne fait pas sens pour l'élève, cela n'a aucun intérêt ».

Benoît Falaize

UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DU SNUIPP-FSU 58 : UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !

Les 9 et 10 juin, le SNUipp-FSU a transposé à Nevers une (petite) partie de son Université d'automne. Une première Université de printemps très réussie, qui en appelle d'autres. Extraits.



C'est **Nadine Massonnière** qui a eu la lourde tâche d'ouvrir la première université de printemps du SNUipp-FSU 58. Sur le thème de l'accueil de l'enfant à l'école maternelle, la présidente de l'AGEEM de Gironde a parfaitement déroulé son exposé, dissertant sur la première rentrée, la séparation, les conditions d'accueil, les nouveaux rythmes, la scolarisation des moins de trois ans, la relation avec les parents, les nouveaux programmes et la nécessité de formation qui en découle : « Ce serait bien d'avoir du temps pour s'emparer de ces nouveaux programmes »...

Pascal Clerc a d'emblée rassuré son auditoire. Sans culpabiliser les collègues en dénonçant les pratiques majoritairement en cours dans les écoles en matière d'enseignement de la géographie, il constate que cette discipline reproduit selon lui le même modèle depuis cinquante ans : des documents, des cartes à colorier, etc... Pour lui, la géographie doit prendre en compte l'expérience des élèves et le monde dans lequel ils vivent : « faites-les réfléchir à partir des étiquettes de leurs vêtements », par exemple. Un exposé brillant, non dénué d'humour, qui interroge une fois encore l'insuffisance de la formation initiale et l'indigence de la formation continue.



Intervenant sur les nouveaux programmes, **Rémi Brissiaud** s'est félicité que les mots « décomposer » et « décomposition » apparaissent en « nombre » (!) dans les programmes de maternelle et le projet de programmes d'élémentaire. Car pour lui, il faut aborder les nombres par l'appropriation de leurs décompositions, et non par le biais de la bande numérisée, et mettre en avant les décompositions qui ne sont pas favorisées par la numération orale. Et selon lui les enseignants doivent « retrouver la liberté » de n'enseigner que les 10 premiers nombres en maternelle (5 en moyenne section), et les 200 premiers à la fin du CE1.

Benoît Falaize a clôturé l'Université en livrant le fruit de ses travaux sur une enquête sur l'histoire nationale. 1 877 élèves à la sortie de CM2 ont répondu à la consigne « raconte l'histoire de ton pays ». Une enquête qui nous renseigne à la fois sur ce que savent les élèves à la fin du primaire, et sur les pratiques de classe. Comment enseigner l'histoire dans les limites qui sont les nôtres, le temps, les programmes, nos propres connaissances ? Selon lui, en classe, il faut privilégier le récit, « raconter les histoires ». Afin de développer la conscience historique des élèves, et leur capacité à entrer dans l'histoire.

